

Un Cannois veut faire gagner une maison sur le Net

GROS LOT Franck Pietra propose de miser 99 euros sur son site et de gagner une maison d'une valeur de 860 000 euros en répondant à un quizz

Grand concours de l'été : « Gagnez cette magnifique villa d'une valeur de 860 000 euros sur la Côte d'Azur. Et ce, seulement pour 99 euros. » Le message est tellement inhabituel et attractif que, il faut le confesser, nous avons sorti la carte bancaire. « Cliquez ici pour jouer » suggère le site (www.luxuryhomepandora.com)...

Sauf que nous, on hésite déjà. C'est vrai quoi : c'est quoi cette envie de gaspiller 99 euros ? Et si c'était une arnaque ? Et si la maison n'existait pas ? Et si les questions du quizz étaient inaccessibles ? Allez, la carte, on retourne au portefeuille. D'autant que le créateur du jeu est arrivé. Et qu'il se dit prêt à répondre à toutes les questions. Franck Pietra, 50 ans, Cannois, a longtemps travaillé dans les milieux huppés et luxueux de la cité. Mais lorsqu'on lui demande si lui-même n'aimerait pas posséder la maison du site, il répond que sa motivation est ailleurs : « Je veux ici, donner la possibilité à quelqu'un de changer de vie. »

Il faudra comptabiliser 15 000 joueurs

Franck Pietra lit le doute sur notre visage : « Je sais que la démarche est assez nouvelle. Et que le seul précédent que l'on connaisse n'était pas une référence ⁽¹⁾. Mais moi, je ne joue pas la carte du surendettement. Et là, tout a été



Pour 99 euros de mise, le jeu propose de gagner cette villa, d'une valeur de 860 000 euros. (Photo Sophie Louvet)

vérifié par huissier. » On ne nous fera pas croire que l'expérience ne profitera qu'au gagnant. Quel est le plan ?

« Le jeu entrera dans sa phase active lorsque nous aurons réuni 15 000 inscrits » commence par répondre le créateur, alors que le site compte pour l'instant un millier d'inscrits. Calcul rapide : 15 000 que multiplient 99 euros font 1,485 million d'euros. C'est largement au-dessus du coût de la maison. « Cela nous permet de payer la maison qui, en ce moment,

est sous compromis de vente, les frais de création de la société et de montage du site. Enfin de nous rémunérer. »

On comprend mieux comme ça. Mais on ne sait toujours pas si on va jouer. Et surtout, on ne se permettra pas de vous conseiller. À vous de décider...

CHRISTÈLE BURLOT
cburlot@nicematin.fr
et l'agence de Saint-Tropez

(1) Une démarche quasi similaire a été menée il y a peu de temps par une famille surendettée qui a mis sa maison en vente. Mais une enquête a révélé quelques inexactitudes.

Franck Pietra : chef d'entreprise éclectique

Chef d'entreprises entrepreneur, Franck Pietra a plus d'une corde à son arc. À 50 ans, ce résident cannois, célibataire, est à la tête de plusieurs affaires liées à la sécurité et aux services à la personne, voire aux personnalités auxquelles il propose chauffeur, garde du corps...

« Une sorte de conciergerie de luxe », assure-t-il. Un service dont Paul-Loup Sulitzer a bénéficié cet été à l'occasion de son séjour à Cannes. Plus récemment, Franck Pietra s'est lancé dans la téléphonie et, il y a deux ans, a commencé à travailler sur le site Internet de son jeu-concours (Luxuryhomepandora.com). Une nouvelle aventure, « une grosse machine que nous avons peaufinée lentement pour être sûrs de bien faire. Et nous en sommes assez fiers car nous pensons qu'il n'existe pas d'équivalent sur Internet », avance-t-il tout en promettant qu'il y aura une suite et d'autres maisons à gagner si cette première expérience porte ses fruits. « Nous ne proposons pas seulement aux joueurs de gagner une maison ou l'une des quatre voitures de luxe en ligne. Nous apportons du rêve également puisque gagner une des voitures c'est aussi gagner un an d'essence, d'entretien et d'assurance. »



Franck Pietra, 50 ans, s'est lancé dans les activités liées aux nouvelles technologies il y a 2 ans. (Photo Vincent Bassouls)

Les questions que vous vous posez

● Est ce que la maison existe ?

Oui, Sophie Louvet, photographe de l'agence de Saint-Tropez a pris contact avec l'agence immobilière et a pu la visiter.

● Si les 15 000 inscrits ne sont pas réunis, est ce que la somme investie est remboursée ?

FP : A 70 % seulement.

● Existe-t-il un règlement détaillé ?

FP : Oui sur le site, il a été validé par huissier.

● La société organisatrice du jeu est basée à Gibraltar, pourquoi ?

FP : Parce que c'est le pays le plus à la pointe en matière d'organisation et de législation dans ce type de jeu.

● Le moyen de paiement est-il sécurisé ?

FP : Nous avons recours à la société Prosecure payment qui est une filiale de Click and Pay, une société suisse. Tout cela est précisé sur le site de notre jeu.

Jeux sur Internet : quel cadre légal ?

Quel cadre légal pour le jeu-concours sur Internet ? Telle est la question posée à deux avocats. Voici leurs réponses.

« Il faut distinguer deux choses, explique Bruno Anatrella, avocat, traitant régulièrement de questions des nouvelles technologies. Depuis le 12 mai dernier, les jeux de hasard en ligne (les paris hippiques, sportifs et les jeux de cercle - le poker) sont autorisés sous condition. Certains d'entre eux (hippiques, sportifs, poker) nécessitent l'obtention de l'agrément de l'Arjel (ndlr, Autorité

de régulation des jeux en ligne). La notion de jeu de hasard est clairement définie quand il s'agit d'un jeu payant où le hasard prédomine sur l'habileté et les combinaisons de l'intelligence pour l'obtention du gain », article 2 de la loi de mai 2010.

« En ce qui concerne les jeux auxquels vous faites allusion, le hasard ne semble pas entrer en ligne de compte. Il est ici question de rapidité et de culture générale. Il s'agit donc d'un concours qui n'entre pas dans le cadre de la loi de 12 mai 2010. Ce

sont les règles classiques qui s'appliquent comme pour n'importe quel jeu-concours où le hasard n'intervient pas. » (...)

Et Renaud Arlabosse, avocat au barreau de Draguignan, diplômé des nouvelles technologies, de préciser : « Il faut alors un règlement déposé chez huissier qui soit accessible gratuitement, clair et précis. Le joueur doit pouvoir avoir accès sur le site aux mentions légales comme pour toute édition quel que soit le support. Les noms et adresses de l'hébergeur et de l'éditeur, notamment. »

Cannes



Vikash Dhorasoo. (Photo A. B.-J.)

Partouche Poker Tour : les stars débarquent aujourd'hui

La course aux millions est lancée. Hier, à 13 heures, le tournoi final (Main Event) du Partouche Poker Tour a débuté au Palm Beach Casino de Cannes. Pour ce premier jour du plus grand rendez-vous de poker d'Europe (au moins trois millions d'euros à gagner), la moitié des 650 inscrits ont fait leur entrée en lice. Et ont bataillé dans la salle prin-

cipale de l'établissement mythique de la Pointe-Croisette. Parmi eux, on a croisé pas mal de professionnels. Notamment le fantasma Danois Gus Hansen qui habite Monaco. Mais on a aussi aperçu un ancien footballeur : Vikash Dhorasoo, qui court les tournois de poker, depuis sa retraite sportive. Les deux bonshommes ont attiré, durant toute la journée d'hier, l'œil

des caméras d'Eurosport, qui couvre l'événement. Cependant, ils n'étaient qu'une mise en bouche pour la chaîne de télévision. Car, la majeure partie des concurrents stars est attendue aujourd'hui : Phil Ivey, Michael Mizrachi côté pros. Et Virginie Fira, Estelle Denis, Kool Shen, Bruno Solo, côté VIP.



P. C. Le Danois Gus Hansen.